



VILLE DE RAMBOUILLET

Rambouillet, le 23 mars 2026

**Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal de la ville de Rambouillet se réunira **le vendredi 27 mars 2026 à 20H00** précises, en salle du conseil municipal à l'hôtel de ville, pour délibérer sur les questions d'intérêt communal portées à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil Municipal.
- Nomination des secrétaires de séance
- Appel nominal
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Election du Maire.
- Fixation du nombre d'adjoints.
- Election des adjoints.
- Lecture de la charte de l'élu local.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir assister à cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Véronique Matillon.